

## DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

SYNDICAT MIXTE PRODUCTION  
D'EAU POTABLE OUEST 3538 rue du Rocher  
35 580 - GUICHENEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
COMITÉ SYNDICAL DU 26 OCTOBRE 2023

Nombre de délégués :

- en exercice : 11 - présents : 7  
- pouvoir(s) : 0 - absent(s) : 4

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six (26) octobre à 15h30, le Comité du syndicat OUEST 35, dûment convoqué le 16 octobre 2023, s'est réuni en Mairie principale de GUIPRY-MESSAC.

## PRÉSENTS :

SM EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT	David MOIZAN	François LE MERLUS
SM EAU DES BRUYÈRES	Rémi PITRÉ	Joël SIELLER
	Michel CHAUDAGNE	Christian LEPRÊTRE
REDON AGGLOMÉRATION		
SM EAUX DU PAYS DE BAIN	Yves THÉBAULT	

ABSENT(S) : Fabrice SANCHEZ (Excusé), Patrick BAUDY, Louis LE COZ, Joël JUTEL ;

POUVOIR(S) : /

## 2023-18 – Référent déontologue de l'élu local – désignation

Il est fait un bref rappel :

- De l'obligation qui est faite au Syndicat de disposer d'un référent déontologue en vertu de l'article 218 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 ;
- De la possibilité qui est offerte à tous les élus du Syndicat de saisir ledit référent directement, par voie écrite (De préférence par courriel) en précisant dans son objet « Saisine du référent déontologue – SMPEP OUEST 35 – confidentiel ».

Les coordonnées du Référent sont disponibles auprès du secrétariat du Syndicat.

Toute demande au Référent fera l'objet d'un accusé de réception mentionnant la date et le cadre réglementaire de la réponse.

Les frais occasionnés seront pris en charge par le Syndicat. La rémunération du référent est encadrée par décret. À ce jour, elle est de 80 € par consultation.

L'AMF 35 et la Bâtonnière du Barreau de Rennes ont proposé à deux personnes d'occuper cette fonction dans les collectivités du département qui seraient intéressées.

L'un d'eux, Maître Michel POIGNARD, Avocat honoraire à la cour – spécialiste en droit public, sollicité au préalable par le Secrétaire, a accepté d'être candidat.

## Après délibération, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical :

- **Acceptent la candidature de Maître Michel POIGNARD ;**
- **Et le nomment Référent déontologue de l'élu local pour le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable OUEST 35.**

Acte rendu exécutoire après :

- Envoi en Préfecture le : 08 / 11 / 2023

- Notification ou publication le : 08 / 11 / 2023

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Rémi PITRÉ